

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 4 AVRIL 2014

DATE DE CONVOCATION : 31 mars 2014
DATE D’AFFICHAGE : 31 mars 2014
CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 18
POUVOIRS : 1
VOTANTS : 19

L’an deux mil quatorze, le quatorze mars, à vingt et une heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MUNCH, Maire.

Etaient présents : Robert DUVEAU, Martine FITTE-REBETÉ, Geneviève GENDRE, Jacques DELPORTE, Maires Adjoints, Daniel CAHUZAC, Françoise CELAS, Dany ROUGERIE, Alain LITTIERE, Catherine COLIN, Isabelle BRUAUX, Patricia DESCROIX, Guy CABANIÉ, Antoinette ABBAGNATO, Christine CAMUS, Stéphane CIGLAR, Raphaël MENDES, Marie CLEYRAT formant la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Absent représenté : Dominique IMPERIAL représenté par Mireille MUNCH

Secrétaire de séance : Marie CLEYRAT

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 29 MARS 2014

Aucune autre observation n’étant formulée, le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le procès-verbal de sa réunion du samedi 29 mars 2014.

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu’il convient de créer des commissions communales,

Après en avoir délibéré et à l’unanimité des membres présents,

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de créer les commissions communales suivantes :

- Commission *Environnement / Développement Durable / Maison de l’Environnement*
- Commission *Finances*
- Commission *Urbanisme / Plan Local Urbanisme / SCOT / Enquête publique*

- Commission *chargée du suivi de rationalisation de la carte intercommunale*
- Commission *Voirie Réseaux Divers / Eau / Assainissement / Communication Technique*
- Commission *Travaux Bâtiments*
- Commission *Sécurité biens et des personnes / Circulation*
- Commission *Transports*
- Commission *Affaires scolaires maternelles / élémentaires / suivi collège et lycée / Rythmes scolaires*
- Commission *Jeunesse et Sports*
- Commission *Emploi / Logement / Petite-Enfance*
- Commission *Fêtes et cérémonies / Fleurissement / Culture*
- Commission *Vie Associative*
- Conseil Municipal des enfants
- Commission *Personnel Communal*
- Commission *Cimetière*
- Communication *(En Direct/Bulletin/...)*

COMPOSITION DES COMMISSIONS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la composition des commissions suivantes :

COMMISSION ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / MAISON DE L'ENVIRONNEMENT :

Robert DUVEAU, Isabelle BRUAUX, Christine CAMUS, Jacques DELPORTE, Geneviève GENDRE, Stéphane CIGLAR, Daniel CAHUZAC.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION FINANCES :

Dominique IMPERIAL, Robert DUVEAU, Geneviève GENDRE, Martine FITTE-REBETÉ, Jacques DELPORTE, Patricia DESCROIX, Marie CLEYRAT.

COMMISSION URBANISME / PLAN LOCAL URBANISME / SCOT / ENQUETE PUBLIQUE :

Dominique IMPERIAL, Robert DUVEAU, Jacques DELPORTE, Isabelle BRUAUX, Patricia DESCROIX, Antoinette ABBAGNATO.

COMMISSION CHARGEE DU SUIVI DE RATIONALISATION DE LA CARTE INTERCOMMUNALE

Mireille MUNCH, Dominique IMPERIAL, Geneviève GENDRE, Martine FITTE-REBETÉ, Jacques DELPORTE, Robert DUVEAU, Patricia DESCROIX, Isabelle BRUAUX, Antoinette ABBAGNATO.

COMMISSION VOIRIE RESEAUX DIVERS / EAU / ASSAINISSEMENT / COMMUNICATION TECHNIQUE :

Jacques DELPORTE, Dany ROUGERIE, Stéphane CIGLAR.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS :

Dany ROUGERIE, Françoise CELAS, Stéphane CIGLAR, Alain LITTIÈRE, Patricia DESCROIX.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION SECURITE BIENS ET DES PERSONNES / CIRCULATION :

Guy CABANIÉ, Dany ROUGERIE, Raphaël MENDES, Geneviève GENDRE.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION TRANSPORTS :

Geneviève GENDRE, Raphaël MENDES, Patricia DESCROIX, Marie CLEYRAT.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES MATERNELLES / ELEMENTAIRES / SUIVI COLLEGE ET LYCEE / RYTHMES SCOLAIRES :

Geneviève GENDRE, Raphaël MENDES, Marie CLEYRAT, Antoinette ABBAGNATO, Alain LITTIÈRE.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION JEUNESSE & SPORTS :

Mireille MUNCH, Antoinette ABBAGNATO, Stéphane CIGLAR, Raphaël MENDES, Alain LITTIÈRE, Daniel CAHUZAC.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION EMPLOI / LOGEMENT / PETIT-ENFANCE :

Martine FITTE-REBETÉ, Guy CABANIÉ, Christine CAMUS, Catherine COLIN.

COMMISSION FETES ET CEREMONIES / FLEURISSEMENT / CULTURE :

Martine FITTE-REBETÉ, Isabelle BRUAUX, Françoise CELAS, Antoinette ABBAGNATO, Patricia DESCROIX, Alain LITTIÈRE, Catherine COLIN.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :

Mireille MUNCH, Patricia DESCROIX, Daniel CAHUZAC, Marie CLEYRAT, Françoise CELAS, Isabelle BRUAUX.
Cette commission est ouverte aux membres extérieurs.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Geneviève GENDRE, Raphaël MENDES, Antoinette ABBAGNATO, Marie CLEYRAT.

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL :

Mireille MUNCH, Antoinette ABBAGNATO, Robert DUVEAU.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Membres titulaires

- Dominique IMPERIAL
- Robert DUVEAU
- Jacques DELPORTE

Membres suppléants

- Stéphane CIGLAR
- Alain LITTIÈRE
- Dany ROUGERIE

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ARTICLE UNIQUE : DESIGNNE les délégués suivants aux Structures Intercommunales :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DES ENVIRONS DE FERRIERES (SIRSEF)

Candidats Titulaires : Robert DUVEAU, Patricia DESCROIX
Candidats Suppléants : Mireille MUNCH, Guy CABANIÉ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION RURAL DE LA REGION SUD-EST DE LAGNY (SIERSEL)

Candidats Titulaires : Jacques DELPORTE, Dany ROUGERIE
Candidats Suppléants : Stéphane CIGLAR, Robert DUVEAU

COMITE DE TERRITOIRE BRIE/LAGNY (SDESM)

Candidats Titulaires : Jacques DELPORTE, Dany ROUGERIE
Candidat Suppléant : Stéphane CIGLAR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CENTRES DE PEDAGOGIE ET DE READAPTATION POUR HANDICAPES

Candidats Titulaires : Robert DUVEAU, Patricia DESCROIX
Candidats Suppléants : Martine FITTE-REBETÉ, Guy CABANIÉ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE MARNE-LA-VALLEE (SIAM)

Candidat Titulaire : Jacques DELPORTE, Dany ROUGERIE
Candidats Suppléants : Stéphane CIGLAR, Robert DUVEAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DE L'IMMEUBLE DU PERCEPTEUR (SIGIP)

Candidats Titulaires : Mireille MUNCH, Dany ROUGERIE

SYNDICAT INITIATIVE CENTRE BRIE

Candidats Titulaires : Robert DUVEAU, Guy CABANIÉ

Candidat Suppléant : Mireille MUNCH

ELECTIONS DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1er : DECIDE de porter la composition du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) à 16 membres.

ARTICLE 2 : ELIT comme membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), les conseillers municipaux suivants :

Mireille MUNCH, Martine FITTE-REBETÉ, Guy CABANIÉ, Christine CAMUS, Catherine COLIN, Robert DUVEAU, Geneviève GENDRE, Isabelle BRUAUX.

**DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION COMMUNALE
DES IMPOTS DIRECTS**

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Impôts,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE la liste de contribuables suivante :

Khalil KHATER (Accelis Promotion) - Frédéric GIRAUD (Hubert Coup de Pâtes) - Lionel LEVEQUE (Boulangerie) - Edouard de ROTHSCHILD (Propriétaire de bois) - Didier DOLEAN - Elise ABRAHAM - Chantal ARNAUD - Marie-France SANTERRE - André PRACHT - Sergine MURGEON - Micheline LAURENT - Catherine D'ESTEVE DE

PRADEL - Claudette DELPERRIER - Hervé DELAVEAU - Jacqueline MOREAU - Liliane DALMASIE - Jimmy PLUQUET (APPIA) - Marie-Claude CHAUTEMPS - Michèle VOIRET - Norbert MARDUEL - Anne-Marie DELACOSTE - Xavier CROMBEZ - Daniel MALACAIN - Luce CIGLAR - Didier STOLAR - Pascal JACQUES - Patrick MIERLOT - Régis KAUFMANT - Josiane FERRIER-BIGNON - Daniel MALACAIN - Patricia DUVERGER - Annie SPEYSER.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Article 1^{er} : **ADOPTÉ** la proposition du Maire suivante :

A compter du 29 mars 2014, le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants:

- Maire : 40.80% de l'indice 1015 ;

- 1^{er} adjoint : 14.33% de l'indice brut 1015
- 2^{ème} adjoint : 14.33% de l'indice brut 1015
- 3^{ème} adjoint : 14.33 % de l'indice brut 1015
- 4^{ème} Adjoint : 14.33% de l'indice brut 1015
- 5^{ème} adjoint : 14.33% de l'indice brut 1015

- Conseillers municipaux délégués : 2.17% de l'indice brut 1015

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est joint à la présente délibération.

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Trois absences consécutives (sauf cas particuliers) aux séances du Conseil Municipal par un conseiller municipal entraîne la suppression de son indemnité le mois suivant le constat de ces absences.

Le versement de cette indemnité reprend dès que le Conseiller municipal a participé à une nouvelle réunion du Conseil Municipal

Les conseillers municipaux auxquels aucune indemnité de fonction n'est allouée, pourront se faire rembourser les frais de déplacement sur production d'un ordre de mission et du justificatif des dépenses engagées.

Article 2 : DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2014 de la commune.

Plus aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 22h00.



Le Maire,

Mireille MUNCH